

ECHOS MUNICIPAUX

Un déjeuner aux Diabes au thym ?

« Les Diabes au thym » s'ouvre aux séniors ! Désormais, les Chevalleraisiens âgés de 60 ans et plus pourront venir déjeuner au restaurant scolaire un mercredi par mois. Une initiative proposée par la municipalité, afin de favoriser la convivialité et valoriser cet équipement municipal inauguré en avril 2025. La « première » est programmée le mercredi 24 juin à 12h.

Les participants déjeuneront, à leur demande, dans une salle dédiée et profiteront du menu concocté par Martial et Marie-Laure. Tarif du repas (entrée-plat-dessert) : 12 €. Réservation obligatoire une semaine à l'avance à l'accueil de la mairie ou par téléphone. 20 participants maximum par repas.



Suite et fin de l'enquête publique sur le PLUi



L'enquête publique sur le Plan local d'urbanisme intercommunal se poursuit jusqu'au 13 juin. Le dossier complet est consultable, notamment en mairie de La Chevallerais ou en ligne :

<https://www.registre-dematerialise.fr/7237/>

Les observations peuvent être déposées oralement lors des permanences du commissaire enquêteur, sur les registres papier en mairie, par courrier postal, ou par courriel : enquete-publique-7237@registre-dematerialise.fr

A LA UNE : BIENTÔT UN MARCHÉ PLACE DES ÉCOLES LE MARDI SOIR

La municipalité souhaite mettre sur pied un véritable marché d'artisans et producteurs locaux, bio ou raisonnés : viandes, poissons, fruits, légumes, fromages, épices, miels, plats cuisinés, boissons mais aussi produits artisanaux et/ou artistiques (bijoux, chaussures, décorations, linges, vêtements...). L'idée est de regrouper une majorité de vendeurs permanents et d'accueillir aussi quelques vendeurs temporaires ou ponctuels, afin de diversifier l'offre. Nous proposerons régulièrement des animations pour attirer un maximum de visiteurs.



Où ?

Place Ernest Masson, à La Chevallerais. On la connaît sous un autre nom : la place des écoles. C'est elle qui fait le lien entre l'Ecol'eau, école publique, et Saint-Aubin, école privée. Une grande place où se réunissent plusieurs dizaines de familles à l'heure de la sortie de classe. C'est ici également que se trouve l'accueil périscolaire où les enfants sont accueillis jusqu'à 18h30.

Quand ?

Le mardi, de 16h30 à 19h30 de septembre à fin juin (à compter du mardi 1er septembre 2026).

Comment ?

Si vous souhaitez proposer vos produits et développer le marché de La Chevallerais (ou si vous avez des amis producteurs), adressez-nous un email à communication@lachevallerais.fr.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La première fête des battages date de... 1972 ! Le succès est immédiat : 5 000 visiteurs ! Dès la première édition, il faut réapprovisionner en urgence en nourriture et boissons ! La fête rassemble 10 000 personnes en 1973, soit 20 fois la population chevalleraisienne ! Par la suite, elle s'étoffe de groupes folkloriques (Le groupe 1900 notamment) et d'un marché campagnard.



INFOS PRATIQUES

« Vous n'êtes pas seul(e) »

Suite aux élections de mars dernier, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) se reforme. Nous lançons le recensement des personnes isolées afin de mettre à jour notre registre communal des personnes vulnérables ou isolées. Ce registre est une obligation réglementaire, qui a pour objectif de permettre aux communes de pouvoir agir, de manière coordonnée, en urgence, face à des situations dangereuses pour la population la plus vulnérable (inondation, canicule, épidémie, coupure prolongée d'électricité ou d'eau, etc.). Contactez-nous si vous vivez à domicile et que vous rentrez dans un cas de figure ci-dessous :

- Vous êtes âgés de 65 ans et plus ;
- Vous avez entre 60 et 65 ans et êtes reconnus inaptes au travail ;
- Vous êtes en situation de handicap et ce, quel que soit votre âge.

Et si un ou plusieurs de vos proches est dans ce cas, alors cette annonce est pour vous également. Faites-vous connaître en mairie, par mail à mairie@lachevallerais.fr ou par téléphone au 02 40 79 10 12.



LES ASTUCES DE SYLVIE : COMMENT SUPPRIMER LES GRAISSES BRÛLÉES AU FOND DU FOUR ?

Sylvie, habitante chevalleraisienne, vous propose chaque mois ses astuces DIY (Do It Yourself). Votre four a fonctionné à plein régime cet hiver : plats en sauce et autres poulets rôtis vous ont régalié. Mais les graisses brûlées se sont accumulées au fond : il est temps d'agir ! Voici un programme en 2 étapes. Tout d'abord, versez du bicarbonate de soude, du liquide vaisselle et de l'eau dans un récipient, remuez le tout (ça devient comme une pâte) et appliquez une belle couche au fond du four, avec une éponge. Ensuite, dans un plat, mettez quelques tranches de citron, de l'acide citrique et de l'eau bouillante, puis enfournez pour 30 minutes à 100° : ça décollera les graisses. Après les 30 minutes retirez le plat et... frottez les taches. Pour les traces rebelles : frottez-les bien avec une boule de papier alu.

En résumé : recette de grand-mère + huile de coude = four au top de sa propreté. Si vous avez des astuces, n'hésitez pas à les partager en écrivant à communication@lachevallerais.fr

A VOS AGENDAS

- **Jeudi 4 juin** : conseil municipal à 19h30
- **Samedi 6 juin** : Tous en scène (fête de la musique), en soirée - Derrière la mairie
- **Dimanche 21 juin** : Kermesse de l'école Saint-Aubin - Plaine des Loisirs
- **Samedi 27 juin** : Fête de l'Ecol'eau - Derrière la mairie
- **Samedi 27 juin** : Gala de danse de Passiona'Danse - Fay de Bretagne
- **Samedi 4 juillet** : Au bord de l'eau, animations bibliothèque - Le Petit Bois (canal)
- **Dimanche 26 juillet** : Fête des battages (dès 10h)
- **Mercredi 26 août** : Concert des RDV de l'Erdre à 12h - Le Petit Bois (canal)
- **Vendredi 28 août** : Concert off des RDV de l'Erdre à 19h - Le Petit Bois (canal)